

BELGISCHE SENAAT

ZITTING 2017-2018

12 JUNI 2018

**Parlementaire Assemblée van de NAVO –
Belgische delegatie
Lentezitting
Warschau, 25-28 mei 2018**

**VERSLAG
NAMENS DE BELGISCHE DELEGATIE
BIJ DE NAVO PARLEMENTAIRE
ASSEMBLEE
UITGEBRACHT DOOR
DE HEER LACROIX**

INHOUD

I. Algemeen – achtergrond	2
II. De lentezitting van Warschau 2018.....	4
BIJLAGE :	
Verklaring van 28 mei 2018 van de NAVO Parlementaire Assemblee « Affirming Nato's unity and credibility at the Brussels summit »	10

SÉNAT DE BELGIQUE

SESSION DE 2017-2018

12 JUIN 2018

**Assemblée parlementaire de l'OTAN –
délégation belge
Session de printemps
Varsovie, 25-28 mai 2018**

**RAPPORT
FAIT AU NOM DE LA DÉLÉGATION BELGE
AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE L'OTAN
PAR
M. LACROIX**

SOMMAIRE

I. Généralités – contexte.....	2
II. La session de printemps de Varsovie 2018	4
ANNEXE :	
Déclaration du 28 mai 2018 de l'Assemblée parlemen- taire de l'OTAN « Afficher l'unité et la Crédibilité de l'Otan au sommet de Bruxelles »	10

I. ALGEMEEN – ACHTERGROND

De NAVO Parlementaire Assemblée (NAVO PA) werd in 1955 opgericht als een consultatieve interparlementaire organisatie voor de NAVO.

In deze Assemblée beraden parlementsleden van negenentwintig landen (samen met parlementsleden van een aantal geassocieerde landen, bijzondere delegaties en observators) zich regelmatig over de politieke, militaire, economische, technologische en menselijke problemen, die zich voor het Bondgenootschap als geheel of tussen de lidstaten stellen.

Alhoewel niet institutioneel in het Noord-Atlantisch verdrag bepaald en gegroeid uit het initiatief van parlementsleden uit de verschillende lidstaten, beschouwen thans zowel de NAVO-Raad als de meerderheid der lidstaten de NAVO-PA als een representatief orgaan.

De NAVO PA vormt een essentiële link tussen het Bondgenootschap en de parlementen van de lidstaten en dus ook tussen het bondgenootschap en de burgers van de Euro-Atlantische zone.

*
* *

België heeft de NAVO PA een bijzonder statuut toegekend bij wet van 14 augustus 1974 betreffende het statuut in België van de Noord-Atlantische Vergadering, daar het internationaal secretariaat van de NAVO PA gevestigd is te Brussel.

Het centrale orgaan in de NAVO PA, dat instaat voor het bestuur en de richting die de assemblee wil uitgaan, is het *standing committee*.

Voorts kent de NAVO PA nog de volgende gespecialiseerde commissies met elk een of meer subcommissies :

– *Committee on the Civil Dimension of Security* (CDS) (commissie voor de civiele dimensie van veiligheid) ;

– *Defence and Security Committee* (DSC) (commissie voor defensie en veiligheid) ;

– *Economics and Security Committee* (ESC) (commissie voor economie en veiligheid) ;

– *Political Committee* (PC) (politieke commissie) ;

I. GÉNÉRALITÉS – CONTEXTE

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) a été créée en 1955 en tant qu'organisation interparlementaire consultative de l'OTAN.

Au sein de cette Assemblée, des parlementaires de vingt-neuf pays (ainsi que des parlementaires d'un certain nombre de pays associés, des délégations spéciales et des observateurs) débattent régulièrement des problèmes politiques, militaires, économiques, techniques et humains auxquels l'Alliance est confrontée dans son ensemble ou entre ses États membres.

Bien qu'elle ne soit pas prévue institutionnellement dans le Traité de l'Atlantique Nord et qu'elle soit issue d'une initiative de parlementaires des différents États membres, l'AP-OTAN est actuellement considérée comme un organe représentatif tant par le Conseil de l'OTAN que par la majorité des États membres.

L'AP-OTAN constitue un lien essentiel entre l'Alliance et les parlements des pays membres – et de ce fait, entre l'Alliance et les citoyens de la zone euro-atlantique.

*
* *

La Belgique a conféré à l'AP-OTAN un statut particulier par le biais de la loi du 14 août 1974 relative au statut en Belgique de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, dès lors que le secrétariat international de l'AP-OTAN est établi à Bruxelles.

Au sein de l'AP-OTAN, la commission permanente (*standing committee*) est l'organe central chargé de diriger l'assemblée et de définir l'orientation qu'elle souhaite suivre.

L'AP-OTAN est en outre composée des commissions spécialisées suivantes, comptant chacune une ou plusieurs sous-commissions :

– la commission sur la dimension civile de la sécurité ou *Committee on the Civil Dimension of Security* (CDS) ;

– la commission de la défense et de la sécurité ou *Defence and Security Committee* (DSC) ;

– la commission de l'économie et de la sécurité ou *Economics and Security Committee* (ESC) ;

– la commission politique ou *Political Committee* (PC) ;

– *Science and Technology Committee* (STC) (commissie voor wetenschap en technologie).

*
* *

Jaarlijks worden twee plenaire vergaderingen gehouden : de lentezitting en de herfstzitting (jaarvergadering) waar rapporten worden besproken, eventueel geamendeerd en aangenomen. Tijdens de herfstzitting kunnen ook beleidsaanbevelingen worden aangenomen die vervolgens aan de Noord Atlantische Raad worden overgezonden.

De commissies vergaderen tijdens de lente- en herfstzittingen maar kunnen ook verschillende keren in de loop van het jaar afzonderlijk bijeenkomen. Jaarlijks wordt te Brussel, in februari, een gemeenschappelijke vergadering gehouden van een aantal commissies.

*
* *

De werking van de NAVO PA wordt rechtstreeks gefinancierd door parlementen en regeringen van lidstaten en staat, administratief en financieel, volledig los van de NAVO zelf. In België wordt de bijdrage betaald met kredieten die op de begroting van Kamer en Senaat worden uitgetrokken voor de functionering van de Belgische delegatie bij de NAVO-PA. Voor 2018 komt de bijdrage van België tot de begroting van de NAVO PA overeen met 1,95 % van het geheel van de bijdragen.

*
* *

De Belgische delegatie is, overeenkomstig het reglement van de Assemblée, samengesteld uit zeven effectieve en zeven plaatsvervangende leden. Zij bestaat uit Kamerleden en Senatoren.

De effectieven leden zijn : de heer Damien Thiéry (MR, K), de heer Karl Vanlouwe (N-VA, S), de heer Veli Yüksel (CD&V, K), de heer Alain Top (sp.a, K), de heer Luk Van Biesen (Open Vld, K), mevrouw Karolien Grosemans (N-VA, K) en de heer Christophe Lacroix (PS, S). De plaatsvervangende leden zijn : de heer Georges Dallemagne (cdH, K), de heer Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen, K), de heer Sébastien Pirlot

– la commission des sciences et des technologies ou *Science and Technology Committee* (STC).

*
* *

Deux sessions plénières se tiennent par an : la session de printemps et la session d'automne (la session annuelle) au cours desquelles les rapports sont examinés, éventuellement amendés et approuvés. Lors de la session d'automne, des recommandations stratégiques peuvent également être adoptées, qui seront ensuite transmises au Conseil de l'Atlantique Nord.

Les commissions se réunissent lors des sessions de printemps et d'automne, mais peuvent également se réunir séparément à différentes reprises durant l'année. Chaque année, au mois de février, Bruxelles accueille une réunion commune de plusieurs commissions.

*
* *

Le fonctionnement de l'AP-OTAN est directement financé par les parlements et les gouvernements des pays membres et est totalement indépendant, sur le plan financier et sur le plan administratif, de l'OTAN même. En Belgique, la contribution est financée à l'aide des crédits inscrits au budget de la Chambre et du Sénat pour le fonctionnement de la délégation belge auprès de l'AP-OTAN. Pour 2018, la contribution belge au budget de l'AP-OTAN correspond à 1,95 % de l'ensemble des contributions.

*
* *

Conformément au règlement de l'Assemblée, la délégation belge se compose de sept membres effectifs et sept membres suppléants. Elle rassemble des députés et des sénateurs.

Les membres effectifs sont : M. Damien Thiéry (MR, Ch.), M. Karl Vanlouwe (N-VA, S), M. Veli Yüksel (CD&V, Ch.), M. Alain Top (sp.a, Ch.), M. Luk Van Biesen (Open Vld, Ch.), Mme Karolien Grosemans (N-VA, Ch.) et M. Christophe Lacroix (PS, S). Les membres suppléants sont : M. Georges Dallemagne (cdH, Ch.), M. Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen, Ch.), M. Sébastien Pirlot (PS, Ch.), M. Alain Destexhe

(PS, K), de heer Alain Destexhe (MR, S), de heer Peter Buysrogge (N-VA, K), mevrouw Brigitte Grouwels (CD&V, S) en mevrouw Olga Zrihen (PS, S) (1).

II. DE LENTEZITTING VAN WARSCHAU 2018

De lentezitting van de NAVO PA vond plaats in het Poolse parlement (de *Sejm* en de Senaat van de Poolse Republiek) van 25 tot 28 mei 2018.

Tijdens deze lentezitting kwamen ongeveer tweehonderd zestig parlementsleden uit de negenentwintig NAVO-lidstaten van Noord-Amerika en Europa bijeen. Samen met afgevaardigden van de waarnemende en de partnerlanden bespraken ze de actuele vraagstukken inzake internationale veiligheid en de door de commissies van de Assemblée voorbereide ontwerpverslagen.

De Belgische delegatie bestond uit mevrouw Karolien Grosemans (N-VA, K), tweede ondervoorzitster van de delegatie, de heer Veli Yüksel (CD&V, K), mevrouw Brigitte Grouwels (CD&V, S), de heer Alain Destexhe (MR, S), de heer Georges Dallemagne (cdH, K), de heer Christophe Lacroix (PS, S) en de heer Luk Van Biesen (Open Vld, K).

De lentezitting viel samen met de herdenking van de 100ste verjaardag van de Poolse onafhankelijkheid en met de 550ste verjaardag van de invoering van het parlementair stelsel.

*
* *

Deze lentezitting nam – volgens het geijkte stramien – aanvang met een bijeenkomst van het *standing committee* op vrijdag 25 mei 2018. Op zaterdag 26 en zondag 27 mei vergaderden de andere commissies en op maandag 28 mei werd de lentezitting afgesloten met de plenaire vergadering. Parallel hiermee vergaderde de *working group on education and communication about Nato* op vrijdag 25 en zondag 27 mei.

(1) De plenaire vergadering van de Senaat bevestigde de aanwijzing van haar leden in de delegatie tijdens haar vergadering van 23 februari 2018 (*Handeling* nr. 6-36).

(MR, S), M. Peter Buysrogge (N-VA, Ch.), Mme Brigitte Grouwels (CD&V, S) et Mme Olga Zrihen (PS, S) (1).

II. LA SESSION DE PRINTEMPS DE VARSOVIE 2018

La session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (l'AP-OTAN) a eu lieu au parlement polonais (la Diète et le Sénat de la République de Pologne) du 25 au 28 mai 2018.

Cette session de printemps a rassemblé à Varsovie quelque deux cent soixante parlementaires des vingt-neuf pays nord-américains et européens, membres de l'OTAN, ainsi que des délégués des pays partenaires et observateurs pour débattre des questions actuelles de sécurité internationale et des projets de rapport préparés par les commissions de l'Assemblée.

La délégation belge était composée de Mme Karolien Grosemans (N-VA, Ch.), deuxième vice-présidente de la délégation (N-VA, Ch.), M. Veli Yüksel (CD&V, Ch.), Mme Brigitte Grouwels (CD&V, S), M. Alain Destexhe (MR, S), M. Georges Dallemagne (cdH, Ch.), M. Christophe Lacroix (PS, S) et M. Luk Van Biesen (Open Vld, Ch.).

La session de printemps coïncidait avec la commémoration du centenaire de l'indépendance de la Pologne et du 550^e anniversaire de l'instauration de son système parlementaire.

*
* *

Cette session de printemps a débuté – selon le schéma consacré – par une réunion de la commission permanente (*standing committee*) le vendredi 25 mai 2018. Le samedi 26 et le dimanche 27 mai, les autres commissions se sont réunies et le lundi 28 mai la session de printemps a été clôturée par une séance plénière. Parallèlement à cela, le groupe de travail sur l'éducation et la communication à propos de l'OTAN (*working group on education and communication about Nato*) s'est réuni le vendredi 25 et le dimanche 27 mai.

(1) L'assemblée plénière du Sénat a confirmé la désignation de ses membres au sein de la délégation lors de sa séance plénière du 23 février 2018 (*Annales* n° 6-36).

1. Vergadering van het *standing committee*

1.1. Het belangrijkste punt op de agenda van het *standing committee* was de bespreking van het ontwerp van verklaring « *Affirming Nato's unity and credibility at the Brussels summit* » van Lord Campbell of Pittenweem (Verenigd Koninkrijk).

Dit voorstel, dat reeds op de vorige vergadering van het *standing committee* was besproken te Vilnius op 24 maart 2018, geeft het standpunt van de NAVO PA weer over de belangrijkste prioriteiten van de NAVO en is bestemd voor de staatshoofden en regeringsleiders die op 11 en 12 juli 2018 te Brussel bijeenkomen voor de NAVO-top. Het werd in Warschau tijdens een uitvoerige gedachtewisseling besproken en geamendeerd. Deze geamendeerde tekst werd nadien door de plenaire vergadering aangenomen (zie punt 4). Het punt in verband met de *burden sharing* gaf aanleiding tot debat met onder meer een tussenkomst van de Belgische delegatie die, samen met nog andere delegaties, vroeg om nauwer aan te sluiten bij de tekst van de top van Wales

1.2. De overige punten die aan het *standing committee* werden voorgelegd waren meer van formele aard ; zij betroffen onder meer het overzicht van de activiteiten in 2018, een nota van het secretariaat over het stelsel van de gewogen stemmingen, de ontwerpbegroting 2019, het overzicht van de toekomstige sessies en vergaderingen en de benoeming van een nieuwe secretaris-generaal.

1.3. Tijdens de vergadering van het *standing committee* werd mevrouw Ruxandra Popa, adjunct-secretaris-generaal van de NAVO PA, aangewezen als toekomstig secretaris-generaal van de NAVO PA. Mevrouw Popa zal de heer David Hobbs, wiens mandaat eind 2019 afloopt, opvolgen met ingang van 1 januari 2020.

2. Vergaderingen van de andere commissies

De vijf overige commissies van de Parlementaire Assemblee van de NAVO (politieke commissie, commissie voor de civiele dimensie van veiligheid, commissie voor economie en veiligheid, commissie voor defensie en veiligheid, commissie voor wetenschap en technologie) zijn bijeengekomen om de ontwerpverslagen te bespreken (1).

(1) De ontwerpverslagen zijn raadpleegbaar op de website van NAVO PA : www.nato-pa.int/fr/content/projets-de-rapports-des-commissions-session-de-printemps-2018 en www.nato-pa.int/content/2018-spring-session-draft-committee-reports.

1. Réunion de la commission permanente (*standing committee*)

1.1. Le point principal à l'ordre du jour de la commission permanente était la discussion du projet de déclaration « *Afficher l'unité et la crédibilité de l'Otan au sommet de Bruxelles* » (« *Affirming Nato's unity and credibility at the Brussels summit* ») de Lord Campbell of Pittenweem (Royaume-Uni).

Cette proposition, qui avait déjà été discutée lors de la précédente réunion de la commission permanente à Vilnius le 24 mars 2018, reflète le point de vue de l'AP-OTAN au sujet des principales priorités de l'OTAN et s'adresse aux chefs d'État et de gouvernements qui se réuniront à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018 pour le sommet de l'OTAN. Elle a été discutée et amendée à Varsovie durant un long échange de vues. Ce texte amendé a ensuite été adopté par la séance plénière (voir point 4). Le point relatif au *burden sharing* a suscité un débat qui a notamment été marqué par une intervention de la délégation belge qui demandait, comme d'autres délégations, de rester plus près du texte du Sommet du Pays de Galles.

1.2 Les points restants qui ont été soumis à la commission permanente étaient plus de nature formelle ; ils concernaient notamment l'aperçu des activités en 2018, une note du secrétariat au sujet du système des votes pondérés, le projet de budget 2019, l'aperçu des futures sessions et réunions et la nomination d'un nouveau secrétaire général.

1.3. Lors de la réunion de la commission permanente, Mme Ruxandra Popa, secrétaire générale adjointe de l'AP-OTAN, a été désignée comme prochaine secrétaire générale de l'AP-OTAN. C'est le 1^{er} janvier 2020 que Mme Popa succédera à M. David Hobbs, dont le mandat s'achèvera à la fin de 2019.

2. Réunions des autres commissions

Les cinq autres commissions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (politique, dimension civile de la sécurité, économie et sécurité, défense et sécurité et sciences et technologies) se sont réunies pour débattre des projets de rapports (1).

(1) Le projets de rapports sont consultables sur le site de l' AP-OTAN : www.nato-pa.int/fr/content/projets-de-rapports-des-commissions-session-de-printemps-2018 et www.nato-pa.int/content/2018-spring-session-draft-committee-reports.

Tijdens die commissievergaderingen hebben regeringsvertegenwoordigers en vertegenwoordigers van de universitaire wereld, van ngo's en van de NAVO het woord genomen. Twee van de hoofdthema's van de zitting waren de opvoering van de ontradingsvoorziening van de NAVO en de noodzakelijke respons op de dreiging die uitgaat van Rusland als gevolg van de inmenging in verkiezingen en de desinformatiecampagnes door dat land.

De ontwerpverslagen zullen worden aangenomen tijdens de herfstzitting in Halifax (Canada) in november 2018.

2.1. Politieke Commissie

De Politieke Commissie heeft drie ontwerpverslagen besproken, namelijk : « *Instability in the South* » (rapporteur : de heer Julío Miranda Calha, Portugal) ; « *Security in the Western Balkans* » (rapporteur : mevrouw Raynell Andreychuk, Canada) en « *North Korea's Challenge to International Security : Implications for NATO* » (rapporteur : de heer Gerald E. Connolly, Verenigde Staten).

2.2. Commissie voor de civiele dimensie van veiligheid

De commissie voor de civiele dimensie van veiligheid debatteerde over drie ontwerpverslagen, namelijk : « *Fostering Democracy and Human Rights in the Black Sea Region* » (rapporteur : mevrouw Ulla Schmidt, Duitsland) ; « *Civil Protection in the High North and the Mediterranean regions* » (rapporteur : mevrouw Jane Cordy, Canada) en « *Countering Russia's Hybrid Threats : an Update* » (rapporteur : Lord Jopling, Verenigd Koninkrijk).

2.3. Commissie voor economie en veiligheid

De commissie voor economie en veiligheid debatteerde over drie ontwerpverslagen, namelijk : « *The Future of the Space Industry* » (rapporteur : de heer Jean-Marie Bockel, Frankrijk) ; « *The International Trading System at Risk and the Need to Return to First Principles* » (rapporteur : de heer Faik Oztrak, Turkije) en « *The Energy Security Challenge in Central and Eastern Europe* » (rapporteur : mevrouw Ausrine Armonaite, Litouwen).

2.4. Commissie voor defensie en veiligheid

De Commissie voor defensie en veiligheid debatteerde over vier ontwerpverslagen, namelijk : « *Reinforcing NATO's Deterrence in the East* » (rapporteur : de heer

Lors des réunions des commissions, des intervenants issus de gouvernements, du monde universitaire, d'ONG et de l'OTAN se sont adressés aux diverses commissions. Deux des thèmes principaux de la session étaient le renforcement du dispositif de dissuasion de l'OTAN et l'indispensable parade aux menaces découlant des ingérences électorales et des campagnes de désinformation auxquelles se livre la Russie.

Les projets de rapports seront adoptés lors de la session d'automne à Halifax (Canada) en novembre 2018.

2.1. Commission politique

La commission politique a débattu de trois projets de rapports, à savoir : « *L'instabilité sur le flanc sud* » (rapporteur : M. Julío Miranda Calha, Portugal) ; « *La sécurité dans les Balkans occidentaux* » (rapporteur : Mme Raynell Andreychuk, Canada) et « *Le défi nord-coréen à la sécurité internationale : implications pour l'OTAN* » (rapporteur : M. Gerald E. Connolly, États-Unis).

2.2. Commission dimension civile de la sécurité

La commission dimension civile de la sécurité a débattu de trois projets de rapports, à savoir : « *Encourager la démocratie et les droits humains dans la région de la mer Noire* » (rapporteur : Mme Ulla Schmidt, Allemagne) ; « *La protection civile dans le Grand Nord et la région méditerranéenne* » (rapporteur : Mme Jane Cordy, Canada) et « *Parades aux menaces hybrides émanant de la Russie : une mise à jour* » (rapporteur : Lord Jopling, Royaume-Uni).

2.3. Commission de l'économie et de la sécurité

La commission de l'économie et de la sécurité a débattu de trois projets de rapports, à savoir « *L'avenir de l'industrie spatiale* » (rapporteur : M. Jean-Marie Bockel, France) ; « *Le système commercial international en péril : de la nécessité d'un retour aux principes fondamentaux* » (rapporteur : M. Faik Oztrak, Turquie) et « *Le défi de la sécurité énergétique en Europe centrale et orientale* » (rapporteur : Mme Ausrine Armonaite, Lituanie).

2.4. Commission de la défense et de la sécurité

La commission de la défense et de la sécurité a débattu de quatre projets de rapports, à savoir « *Renforcer la dissuasion de l'OTAN à l'est* » (rapporteur :

Joseph A. Day, Canada) ; « *NATO Special Operations Forces in the Modern Security Environment* » (rapporteur : mevrouw Madeleine Moon, Verenigd Koninkrijk) ; « *Burden sharing : Refocusing the Debate* » (rapporteur : de heer Attila Mestehazy, Hongarije) en « *Afghanistan : The Nexus of Local and Regional Security* » (rapporteur : de heer Wolfgang Hellmich, Duitsland).

2.5. Commissie voor wetenschap en technologie

De commissie voor wetenschap en technologie heeft drie ontwerpverslagen besproken, namelijk : « *Russian meddling in elections and referenda in the alliance* » (rapporteur : mevrouw Susan Davis, Verenigde Staten) ; « *Dark Dealings : How terrorists use encrypted messaging, the dark web and cryptocurrencies* » (rapporteur : de heer Matej Tonin, Slovenië) en « *Defence innovation : capitalising on Nato's science and technology base* » (rapporteur : mevrouw Leona Alleslev, Canada).

3. Werkgroep over Onderricht en communicatie over de NAVO (*Working group on education and communication about Nato*)

Deze tijdens de herfstzitting van de NAVO PA te Boekarest op 7 oktober 2017 opgerichte werkgroep, heeft als doelstelling om de NAVO beter bekend te maken bij de jongeren. De werkgroep onderzoekt hoe de scholen in NAVO-lidstaten hun leerlingen onderwijzen over het thema van de globale veiligheid in het algemeen en de NAVO in het bijzonder. De werkgroep gaat na welke de na te volgen voorbeelden zijn maar ook welke de potentiële tekortkomingen zijn in het onderwijs over dit thema. Het is eveneens de bedoeling later de uitwisseling te vergemakkelijken van « *best practices* » tussen lidstaten.

Tijdens de vergadering van de werkgroep in Warschau brachten verschillende delegaties verslag uit over de ruimte die hun nationale onderwijsinstellingen voor de NAVO in hun curricula reserveerden.

4. Plenumvergadering

4.1. In zijn toespraak heeft de voorzitter van de NAVO PA, de heer Paolo Alli, de nadruk gelegd op het cruciale belang van een eendrachtig bondgenootschap in het licht van de omwentelingen die de internationale veiligheid kent ; hij vraagt het defensieve dispositief aan de oostflank te versterken om een antwoord te bieden op de toenemende ongerustheid die door Rusland wordt veroorzaakt. Voor de voorzitter is eendracht van cruciaal

M. Joseph A. Day, Canada) ; « *Les forces d'opérations spéciales de l'OTAN dans l'environnement de sécurité contemporain* » (rapporteur : Mme Madeleine Moon, Royaume-Uni) ; « *Partage des charges : recentrer le débat* » (rapporteur : M. Attila Mesterhazy, Hongrie) et « *Afghanistan : clé de voûte de la sécurité locale et régionale* » (rapporteur : M. Wolfgang Hellmich, Allemagne).

2.5. Commission des sciences et des technologies

La commission des sciences et des technologies a débattu de trois projets de rapports, à savoir : « *L'ingérence de la Russie dans les élections et les référendums des pays de l'Alliance* » (rapporteur : Mme Susan Davis, États-Unis) ; « *Transactions secrètes : comment les terroristes utilisent la messagerie cryptée, le « dark web » et les cryptomonnaies* » (rapporteur : M. Matej Tonin, Slovénie) et « *L'innovation en matière de défense : tirer profit de la base scientifique et technologique de l'OTAN* » (rapporteur : Mme Leona Alleslev, Canada).

3. Groupe de travail sur l'éducation et la communication à propos de l'OTAN (*Working group on education and communication about Nato*)

Ce groupe de travail, mis en place lors de la session d'automne de l'AP-OTAN à Bucarest le 7 octobre 2017, a pour objectif de mieux faire connaître l'OTAN parmi les jeunes. Le groupe de travail examine comment les écoles des États membres de l'OTAN enseignent à leurs élèves le thème de la sécurité globale en général et de l'OTAN en particulier. Le groupe de travail étudie les exemples à suivre, mais aussi les lacunes potentielles en matière d'éducation sur ce sujet. Il est également destiné à faciliter, à un stade ultérieur, l'échange des meilleures pratiques entre les États membres.

Lors de la réunion du groupe de travail à Varsovie, plusieurs délégations ont rendu compte de l'espace réservé à l'OTAN dans les programmes d'études dispensés par leurs établissements d'enseignement nationaux.

4. Séance plénière

4.1. Dans son allocution, le président de l'AP-OTAN, M. Paolo Alli, a insisté sur le caractère crucial de l'unité alliée face aux bouleversements que connaît la sécurité internationale et il demande un renforcement du dispositif défensif sur le flanc Est pour répondre à l'inquiétude persistante causée par la Russie. Pour le président, l'unité revêt une importance cruciale en cette période marquée par les tensions internationales. M. Alli

belang in deze door internationale spanningen gekenmerkte tijden. De heer Alli heeft aldus verwezen naar de problemen die Noord-Korea en het Midden-Oosten stellen, maar ook naar de dreigingen die dichterbij het NAVO-grondgebied liggen. Veiligheid is hoe langer hoe meer een planetaire kwestie en de NAVO is het machtigste, belangrijkste en het meest vergevorderde bondgenootschap.

4.2 Tijdens de plenumvergadering heeft de NAVO PA een verklaring aangenomen over een versterking van de eenheid van het bondgenootschap, alsook aanbevelingen ter attentie van de Staatshoofden en regeringsleiders van de NAVO-leden. Met haar verklaring « *Affirming Nato's unity and credibility at the Brussels Summit* » (zie bijlage) wil de Assemblee een boodschap van eendracht uitsturen in het vooruitzicht van de top van Staatshoofden en regeringsleiders van de negentwintig NAVO-landen die op 11 en 12 juli 2018 in Brussel zal worden gehouden, op een ogenblik dat de trans-Atlantische betrekkingen onder spanning staan wegens meningsverschillen over het handelsverkeer, over de toekomst van het akkoord over het kernwapenprogramma van Iran en over het Israëliësch-Palestijns conflict.

In die verklaring vraagt de NAVO PA de Staatshoofden en regeringsleiders van de NAVO-landen om tijdens de top in juli eendrachtig op te treden en aan te tonen dat de Alliantie geloofwaardig blijft tegenover de dreigingen die Rusland en het terrorisme voor de veiligheid betekenen. De NAVO-parlementsleden onderstrepen dat de Alliantie een waardevolle en unieke bijdrage levert aan de oplossing van uitermate complexe veiligheidsproblemen. Tevens herinneren zij eraan dat een aanval tegen één bondgenoot altijd zal worden beschouwd als een aanval tegen alle bondgenoten.

De leden van de NAVO PA dringen er bij de NAVO-leiders op aan ten aanzien van Moskou een tweesporenbeleid (de « Harmel-doctrine ») aan te houden, waarbij eensdeels wordt ingezet op defensie en ontrading teneinde de Russische pogingen om de bondgenoten en hun buurlanden uit elkaar te spelen, te doorkruisen, en anderdeels openheid voor een inhoudelijke dialoog wordt betoond.

Ter bestrijding van het terrorisme zouden de deelnemers aan de Top in Brussel bereid moeten zijn de NAVO-opleidingsmissie in Irak om te zetten in de terbeschikkingstelling van militairen die de Iraakse strijdkrachten bijstaan om IS te beletten opnieuw voet aan de grond te krijgen in dat land.

s'est référé ainsi aux problèmes posés par la Corée du Nord et le Moyen-Orient, mais aussi aux menaces plus proches du territoire de l'OTAN. Dans le domaine de la sécurité, les choses sont de plus en plus planétaires, et l'OTAN est l'alliance politique et militaire la plus puissante, la plus importante et la plus aboutie.

4.2. Lors de la séance plénière, l'AP-OTAN a adopté une déclaration sur une revigoration de l'unité de l'Alliance assortie de recommandations à l'adresse des chefs d'État et de gouvernement des membres de l'OTAN. À travers sa déclaration « *Afficher l'unité et la crédibilité de l'OTAN au sommet de Bruxelles* » (voir annexe), l'Assemblée entend envoyer un message d'unité en prévision du sommet des chefs d'État et de gouvernement des vingt-neuf pays de l'OTAN qui se déroulera les 11 et 12 juillet 2018 à Bruxelles, dans un contexte de tension des relations transatlantiques en raison des divergences sur les échanges commerciaux, de l'avenir de l'accord sur le nucléaire iranien et du conflit israélo-palestinien.

Dans cette déclaration, l'AP-OTAN demande aux chefs d'État et de gouvernement des pays alliés d'apparaître unis lors de leur sommet de juillet et de montrer que l'Organisation reste crédible face aux menaces que la Russie et le terrorisme font peser sur la sécurité. Les parlementaires de l'OTAN soulignent que l'Alliance apporte une contribution précieuse et unique en son genre à la résolution de problèmes de sécurité d'une grande complexité. Ils rappellent également qu'une attaque dirigée contre un Allié est toujours considérée comme une attaque visant tous les autres.

Les parlementaires de l'OTAN invitent instamment les dirigeants alliés à conserver vis-à-vis de Moscou une politique à deux axes (la « *doctrine Harmel* ») : d'une part, défense et dissuasion pour faire pièce aux tentatives russes de déstabilisation des Alliés et de leurs voisins et, d'autre part, ouverture à un dialogue substantiel.

Pour lutter contre le terrorisme, les participants au sommet de Bruxelles devraient être prêts à convertir la mission de formation de l'OTAN en Irak en capacités qui aiderait les forces armées iraqiennes à empêcher Daech de reprendre pied dans le pays.

De leden van de NAVO PA hebben er bij de NAVO-leiders op aangedrongen snel tegemoet te komen aan de nood aan troepen in het kader van de militaire NAVO-opleidingsmissie in Afghanistan, alsook de anti-IS-coalitie te blijven steunen.

De negentwintig Bondgenoten worden ertoe opgeroepen hun verbintenissen inzake defensie-uitgaven na te komen en te bewerkstelligen dat hun respectieve defensiebudgetten tegen 2024 2 % van hun bruto binnenlands product bedragen, waarbij een vijfde van dat bedrag aan investeringen wordt gespenseerd.

« *Burden sharing and the fulfilment of the defence spending pledge must be key priorities, not only to ensure that we can afford the necessary defence and deterrence capabilities, but also to preserve the vital transatlantic relationship* », dixit de voorzitter van de Parlementaire Assemblee, de heer Paolo Alli.

4.3. In hun verklaring hebben de leden van de NAVO PA er tevens bij de NAVO op aangedrongen aan Bosnië-Herzegovina een hervormingsproject voor te leggen dat moet worden uitgevoerd in het vooruitzicht van de toetreding tot de NAVO, alsook Georgië en Oekraïne te sterken in hun hoop dat zij tot de NAVO zullen toetreden.

4.4 De secretaris-generaal van de NAVO, de heer Jens Stoltenberg, heeft tijdens de zitting het woord genomen om de spanningen in verband met de klimaatverandering, de handelsbetrekkingen en het akkoord over het Iraanse kernprogramma te minimaliseren. Hij heeft aangegeven dat de NAVO tijdens haar bestaan andere meningsverschillen te boven is gekomen. De heer Stoltenberg verklaarde het volgende : « *It's nothing new that there are disagreements. The strength of NATO is that we have been able to manage those disagreements without weakening the core responsibility of NATO. We are standing united around our core task that we defend and protect each other.* »

4.5. Dit was de laatste zitting geleid door de heer Paolo Alli die vanaf 24 september 2018 wordt vervangen door mevrouw Rasa Juknevičienė (Litouwen), ondervoorzitter van de NAVO PA, tot wanneer een nieuwe voorzitter wordt aangewezen tijdens de herfstzitting in Halifax.

Les parlementaires de l'OTAN ont pressé les dirigeants alliés de satisfaire rapidement aux besoins en effectifs inhérents à l'opération de formation militaire de l'OTAN en Afghanistan et de continuer à apporter leur soutien à la coalition anti-Daech.

Les vingt-neuf Alliés ont été incités à tenir leurs engagements en matière de dépenses de défense et à faire en sorte que leurs budgets militaires respectifs représentent 2 % de leur produit intérieur brut d'ici à 2024, un cinquième de ce montant étant consacré aux investissements.

« Le partage des charges et le respect des engagements relatifs aux dépenses doivent être des priorités absolues : il s'agit non seulement de veiller à ce que nous ayons les moyens de nous doter des capacités de défense et de dissuasion requises, mais de préserver cette relation vitale que représente le lien transatlantique », a déclaré le président de l'Assemblée, Paolo Alli.

4.3. Dans leur déclaration, les parlementaires de l'OTAN ont également pressé l'Organisation de soumettre à la Bosnie-Herzégovine un projet de réforme à appliquer dans la perspective d'une adhésion à l'OTAN, d'une part, et de conforter la Géorgie et l'Ukraine dans leur espoir de rejoindre à leur tour l'Alliance.

4.4. Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a pris la parole durant la session pour minimiser les tensions autour du changement climatique, des échanges commerciaux et de l'accord sur le programme nucléaire iranien. Il a indiqué que l'Alliance avait surmonté d'autres divisions dans son existence. « Il y a des désaccords, et cela n'est pas nouveau. La force de l'OTAN réside dans le fait que nous avons toujours su les gérer sans que la responsabilité première de l'institution en souffre. Nous sommes unis autour de notre mission fondamentale, qui consiste à nous défendre et à nous protéger mutuellement », a dit M. Stoltenberg.

4.5. Il s'agissait de la dernière session présidée par M. Paolo Alli, qui sera remplacé à partir du 24 septembre 2018 par Mme Rasa Juknevičienė (Lituanie), vice-présidente de l'AP-OTAN, jusqu'à ce qu'un nouveau président soit élu lors de la session d'automne à Halifax.

5. Herfstzitting 2018

De herfstzitting zal plaatsvinden van 16 tot 19 november 2018, te Halifax (Canada).

De rapporteur,

Christophe LACROIX.

5. La session d'automne 2018

La session d'automne aura lieu à Halifax (Canada) du 16 au 19 novembre 2018.

Le rapporteur,

Christophe LACROIX.

BIJLAGE

Verklaring van 28 mei 2018 van de NAVO
Parlementaire Assemblée « *Affirmig Nato's unity
and credibility at the Brussels summit* »

ANNEXE

Déclaration du 28 mai 2018 de l'Assemblée
parlementaire de l'OTAN « *Afficher l'unité et la
Crédibilité de l'Otan au sommet de Bruxelles* »

PLENARY

041 SESP 18 E rev.1 fin
Original: English



NATO Parliamentary Assembly

DECLARATION 444

on

AFFIRMING NATO'S UNITY AND CREDIBILITY AT THE BRUSSELS SUMMIT*

The Assembly,

1. **Emphasising** that the upcoming Summit of NATO Heads of State and Government in Brussels on 11-12 July 2018 offers an important opportunity to demonstrate NATO's unity and credibility;
2. **Welcoming** the significant progress achieved since 2014 in adapting NATO to a new security environment characterised by Russia's political and military assertiveness, and non-compliance with fundamental principles of the rules-based international order; widespread instability from Libya to Iraq, Syria and Afghanistan which breeds a multifaceted terrorist threat and mass migration; the emergence of hybrid warfare, the spread of cyber attacks and disinformation, and the proliferation of weapons of mass destruction and advanced missile technology;
3. **Stressing** that Allies are united in their conviction that NATO is and remains the cornerstone of transatlantic security, and that its unique strength lies in Europe and North America's commitment to defend each other's security, **and reaffirming** that all Allies are committed to the fundamental principle enshrined in Article 5 of the Washington Treaty that an attack against one is an attack against all;
4. **Convinced** that, in addition to defending Allies, NATO makes unique and invaluable contributions to responses to today's complex security challenges, including the fight against terrorism, in partnership with other states and organisations;
5. **Applauding** the important steps taken to develop NATO-European Union (EU) cooperation and coordination, **and recognising** the strategic potential that could be realised by implementing the agreed common set of proposals;

* Presented by the Standing Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 28 May 2018, Warsaw, Poland

041 SESP 18 E rev.1 fin

6. **Acknowledging** the continuing need to modernise NATO's structures and processes to ensure that it adapts to evolving security challenges;
7. **Determined** that all Allies must contribute to addressing shared challenges, assume their fair share of responsibilities, and commit the resources necessary;
8. **Reaffirming** its commitment to, and support for, NATO's Open Door policy;
9. **Highlighting** the importance of explaining and demonstrating to citizens in Europe and North America how the resources invested in defence – including NATO – contribute to their security;
10. **Emphasising** that NATO's response to threats is rooted in its commitment to individual freedom, the rights of men, women and children, democracy, and the rule of law;
11. **URGES** the Heads of State and Government of the member States of the North Atlantic Alliance at their Summit meeting in Brussels on 11-12 July 2018:

I. DETERRENCE AND DEFENCE, AND DIALOGUE WITH RUSSIA

- i. to reaffirm the conventional, nuclear and missile defence pillars of NATO's deterrence and collective defence posture;
- ii. to continue to ensure the sustainability and readiness of NATO's Enhanced Forward Presence in the Baltic States and Poland, Tailored Forward Presence in the Black Sea region, Tailored Assurance Measures for Turkey as well as other Assurance Measures in force, Very High Readiness Joint Task Force, and enhanced NATO Response Force;
- iii. to remove without delay legal and regulatory impediments to the mobility of Allied forces in Europe, and create the conditions for investments in the infrastructure needed to ensure swift troop and materiel reinforcements across Alliance territory;
- iv. to develop Allied forces' ability to operate in anti-access/area denial (A2/AD) environments;
- v. to continue to bolster the Alliance's situational awareness in the Baltic, North, Black and Mediterranean Seas and in the Atlantic and Arctic Oceans, including through further cooperation, as appropriate, with partners in these regions;
- vi. to maintain NATO's policy towards Russia, based on strong deterrence and defence, and openness to a meaningful dialogue, as stated in the Wales and Warsaw Summit declarations, while addressing and holding Russia accountable for its unacceptable violations of international laws and norms;

II. PROJECTING STABILITY, AND COMBATting TERRORISM

- vii. to pursue full implementation of the Framework for the South which remains an essential integral part of both the Alliance Deterrence and Defence posture and the Alliance contribution to Projecting Stability;
- viii. to fill manning requirements for the Hub for the South at Joint Forces Command Naples, so it can rapidly reach full capability;
- ix. to prepare, for the Summit, the transformation of NATO's assistance to Iraq into a non-combat training and capacity-building mission;

041 SESP 18 E rev.1 fin

- x. to strengthen support to defence capacity-building in the partner countries of the southern shore and the sub-Saharan area so as to enhance their stability by encouraging political dialogue and institutional stabilisation; this process could include Libya - should the conditions for a future government of national unity be in place - by fostering all possible opportunities for engagement in the spirit of the NATO PA's Mediterranean and Middle East Special Group;
- xi. to continue to develop political and practical cooperation with the United Nations, the African Union, the Arab League and the Gulf Cooperation Council;
- xii. to rapidly fill troop requirements for the Resolute Support Mission in Afghanistan;
- xiii. to maintain NATO and Allies' support for the anti-Daesh coalition and continue to share assessments about the possible future evolutions of the terrorist threat;
- xiv. to highlight for our citizens NATO's contribution to the fight against terrorism, as part of the Alliance's multifaceted response to this threat;
- xv. to continue complementing efforts that deal with the refugee and migrant crisis caused by the instability in the Middle East and North Africa regions, and activities aiming at limiting illegal crossings in the wider Mediterranean and the Aegean Sea;
- xvi. to continue working on ways of further assisting Allies in their individual counterterrorism efforts, underscoring that this would contribute to the security in the Euro-Atlantic area as a whole;
- xvii. to pay tribute to and support the intensified commitment of certain Allies to the fight against terrorism, in particular in the Sahel-Saharan strip;

III. NATO-EU COOPERATION

- xviii. to continue to encourage the development of NATO-EU cooperation and coordination, and to implement the identified measures to enhance NATO and EU members' response to common challenges and prevent duplication;
- xix. to provide support for a joint statement by the NATO Secretary General, the President of the European Council and the President of the European Commission, in which NATO and the EU undertake to continue and to deepen their cooperation, particularly on military mobility in Europe;
- xx. to strengthen the European and transatlantic defence technological and industrial base, and encourage increased defence industrial cooperation;
- xxi. to ensure the fullest involvement of non-EU Allied countries in efforts to enhance European security and defence in the spirit of full mutual openness and in compliance with the decision-making autonomy and procedures of the two organisations;

IV. MODERNISING THE ALLIANCE

- xxii. to maintain a flexible and responsive posture, allowing NATO to respond to all challenges from wherever they emanate, and to preserve the Alliance's ability to accomplish its three core tasks of collective defence, crisis management and cooperative security;

041 SESP 18 E rev.1 fin

- xxiii. to expedite and improve the quality of political and military decision-making procedures in the Alliance to ensure their democratic nature, political ownership by the countries and rapid decision-making in the event of an imminent threat;
- xxiv. to complete without delay and implement the design for the adaptation of the NATO Command Structure, including the establishment of new commands and structures, and to fill their manning requirements;
- xxv. to continue to refine and exercise the Alliance's response to hybrid and cyber threats as undertaken at the Warsaw Summit;
- xxvi. to continue to assist Allies in building their resilience to disinformation and other attempts at undermining democratic processes;
- xxvii. to enhance NATO's situational awareness in the Arctic, including through greater information sharing, the creation of an Arctic working group, assistance to the development of Allies' search and rescue capabilities, and exercises;
- xxviii. to launch discussions on a new Political Guidance and a new NATO Strategic Concept to take stock of the fundamental shifts in the security environment since 2014, and set the future course of NATO's modernisation;
- xxix. to encourage further progress in the implementation by NATO and Allies of United Nations Security Council Resolution (UNSCR) 1325 on Women, Peace and Security, as well as UNSCR 1612 on Children and Armed Conflict;

V. BURDEN SHARING

- xxx. to recognise that the persistence of a multifaceted and particularly challenging threat environment makes it even more necessary that nations increase defence expenditure in real terms as GDP grows and move towards the guideline of spending 2% GDP for defence by 2024, increase annual investments to 20% or more of total defence expenditures, and meet NATO agreed guidelines for deployability and sustainability, as agreed at the Wales and Warsaw Summits;
- xxxi. to encourage all Allies, as agreed, to continue to present to the Alliance national plans including data on defence spending, capabilities, and contributions to capacity-building missions and NATO and other operations;

VI. OPEN DOOR POLICY

- xxxii. to reaffirm NATO's Open Door policy and the right of partners to make independent and sovereign choices on their foreign and security policy free from external pressure and coercion;
- xxxiii. to outline a clear membership perspective for aspiring countries in a forward-looking manner, while preserving the criteria for membership;
- xxxiv. to continue rendering strong political and practical support to Georgia in the process of NATO integration and to advance further the political dimension of Georgia's NATO membership process;
- xxxv. to assist Bosnia and Herzegovina in creating the conditions for activating its first Membership Action Plan without further delay;

041 SESP 18 E rev.1 fin

- xxxvi. to underline NATO's firm commitment to the Euro-Atlantic integration of the former Yugoslav Republic of Macedonia** as soon as a mutually acceptable solution to the name issue has been reached within the framework of the United Nations;
- xxxvii. to reaffirm Allies' condemnation of Russia's illegal and illegitimate annexation of Crimea, destabilisation of eastern Ukraine, and ongoing occupation of Georgian and Ukrainian territories, and their unwavering support for the sovereignty and territorial integrity of Georgia and Ukraine in their internationally recognised borders;
- xxxviii. to reiterate support for Ukraine's membership aspiration;
- xxxix. to continue to encourage all aspirants to enhance both military and political readiness, and to assist them through intensified political exchanges and military cooperation;

VII. CONNECTING NATO WITH ITS CITIZENS

- xi. to enhance efforts, working closely with the NATO Parliamentary Assembly, to promote the transparency and efficient governance of NATO, as well as citizens' understanding of the challenges and requirements of our shared security with a particular focus on the next generation;
- xli. to increase the focus and resources of NATO's public diplomacy to enhance and expand NATO engagement, education and communication through all social media and traditional media platforms with NATO member and partner countries, and with citizens.

** Turkey recognises the Republic of Macedonia with its constitutional name.

041 SESP 18 F rév.1 fin
Original : anglais



Assemblée parlementaire de l'OTAN

DÉCLARATION 444

sur

AFFICHER L'UNITÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DE L'OTAN AU SOMMET DE BRUXELLES*

L'Assemblée,

1. **Faisant valoir** que le prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN, qui se tiendra à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018, représente une occasion importante d'afficher l'unité et la crédibilité de l'OTAN ;
2. **Se félicitant** des progrès significatifs accomplis depuis 2014 dans l'adaptation de l'OTAN au nouvel environnement de sécurité, caractérisé par la volonté politique et militaire de la Russie de s'affirmer, par son non-respect des principes fondamentaux de l'ordre international fondé sur des règles, par une instabilité généralisée - de la Libye à l'Iraq, la Syrie et l'Afghanistan - qui engendre une menace terroriste multiforme et des migrations de masse, par l'émergence de la guerre hybride, l'extension des cyberattaques et de la désinformation, ainsi que par la prolifération des armes de destruction massive et des technologies de missiles avancées ;
3. **Soulignant** que les Alliés sont unis dans la conviction que l'OTAN constitue et demeure la pierre angulaire de la sécurité transatlantique et que sa force spécifique repose sur l'engagement de l'Europe et de l'Amérique du Nord à réciproquement défendre leur sécurité, **et réaffirmant** que tous les Alliés sont attachés au principe fondamental consacré par l'article 5 du Traité de Washington selon lequel une attaque dirigée contre un membre est considérée comme une attaque dirigée contre tous les membres ;

* présentée par la commission permanente et adoptée par l'Assemblée plénière le lundi 28 mai 2018, Varsovie (Pologne)

041 SESP 18 F rév.1 fin

4. **Convaincue** qu'en plus de défendre les Alliés, l'OTAN apporte une contribution unique et inestimable pour répondre à la complexité des défis de sécurité actuels, y compris dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, en partenariat avec d'autres États et organisations ;
5. **Saluant** les importantes mesures prises pour approfondir la coopération et la coordination entre l'OTAN et l'Union européenne (UE), **et consciente** des possibilités stratégiques qui pourraient se concrétiser en mettant en œuvre l'ensemble commun de propositions arrêté ;
6. **Reconnaissant** la nécessité de continuer à moderniser les structures et les processus de l'OTAN pour veiller à ce qu'elle s'adapte aux nouveaux défis en matière de sécurité ;
7. **Résolument persuadée** que tous les Alliés doivent contribuer à relever les défis communs, prendre leurs responsabilités sur une base équitable et affecter les ressources nécessaires ;
8. **Réaffirmant** son engagement en faveur de et son soutien à la politique de la porte ouverte de l'OTAN
9. **Insistant sur** l'importance d'expliquer et de montrer aux citoyens européens et nord-américains dans quelle mesure les ressources investies dans la défense - y compris dans l'OTAN - contribuent à leur sécurité ;
10. **Soulignant** que la réponse de l'OTAN aux menaces est dictée par son attachement à la liberté individuelle, aux droits des hommes, des femmes et des enfants, à la démocratie et à l'État de droit ;
11. **INVITE INSTAMMENT** les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Alliance atlantique, réunis au sommet de Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018 :

I. DISSUASION ET DÉFENSE, DIALOGUE AVEC LA RUSSIE

- i. à renforcer les piliers de la défense conventionnelle, nucléaire et antimissile de la posture de dissuasion et de défense collective de l'OTAN ;
- ii. à continuer d'assurer la soutenabilité et le niveau de préparation de la présence avancée rehaussée de l'OTAN dans les pays baltes et en Pologne, de sa présence avancée adaptée dans la région de la mer Noire, de ses mesures d'assurance adaptées à la Turquie, ainsi que des autres mesures d'assurance en vigueur, de sa Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation et de sa Force de réaction rehaussée ;
- iii. à lever sans tarder les obstacles juridiques et réglementaires à la mobilité des forces alliées en Europe, et à créer les conditions d'investissement dans les infrastructures requises pour assurer l'acheminement rapide des renforts (matériels et troupes) sur le territoire de l'Alliance ;
- iv. à développer la capacité des forces alliées à opérer dans des environnements faisant l'objet de mesures de déni d'accès et d'interdiction de zone (A2/AD) ;
- v. à continuer d'augmenter la connaissance par l'Alliance de la situation dans les mers Baltique, Noire, du Nord et Méditerranée ainsi que dans les océans Atlantique et Arctique, y compris, le cas échéant, par le renforcement de la coopération avec les partenaires de ces régions ;

041 SESP 18 F rév.1 fin

- vi. à maintenir la politique de l'OTAN envers la Russie, basée sur une défense et une dissuasion fortes et une ouverture à un dialogue substantiel, comme indiqué dans les déclarations du pays de Galles et de Varsovie, tout en soulevant avec cette dernière ses violations inacceptables des lois et normes internationales et la tenant responsable de celles-ci;

II. PROJECTION DE LA STABILITÉ ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME

- vii. à poursuivre la mise en œuvre complète du cadre pour le sud, qui demeure une partie intégrante et essentielle de la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance ainsi que de la contribution de l'Alliance à la projection de la stabilité ;
- viii. à fournir les effectifs nécessaires au pôle pour le Sud, implanté au Commandement allié de forces interarmées de Naples, afin qu'il puisse rapidement atteindre sa pleine capacité ;
- ix. à préparer, en vue du sommet, la transformation de l'assistance de l'OTAN à l'Iraq en une mission non-combattante de formation et de renforcement des capacités;
- x. à consolider le soutien au renforcement des capacités de défense dans les pays partenaires de la rive sud et de la région subsaharienne pour améliorer leur stabilité en encourageant le dialogue politique et la stabilisation institutionnelle ; ce processus pourrait inclure la Libye - si les conditions d'un futur gouvernement d'unité nationale étaient créées - en promouvant toutes les opportunités possibles d'engagement dans l'esprit du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient de l'AP-OTAN ;
- xi. à continuer à promouvoir une coopération politique et pratique avec les Nations unies, l'Union africaine, la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe ;
- xii. à atteindre rapidement les objectifs de forces pour la mission *Resolute Support* en Afghanistan ;
- xiii. à maintenir l'appui de l'OTAN et des Alliés à la coalition contre Daech et à continuer à partager les évaluations sur l'évolution possible de la menace terroriste ;
- xiv. à mettre en évidence, pour nos concitoyens, la contribution de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme, dans le cadre de la réponse multiforme apportée par l'Alliance face à cette menace ;
- xv. à continuer à compléter les efforts déployés pour traiter la crise des migrants et des réfugiés causée par l'instabilité dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que les activités visant à limiter les franchissements illégaux dans la région méditerranéenne élargie et par la mer Égée ;
- xvi. à continuer de rechercher les moyens d'aider davantage les Alliés dans les efforts respectifs qu'ils déploient pour lutter contre le terrorisme, en soulignant que cela contribuerait à la sécurité dans l'ensemble de la zone euro-atlantique ;
- xvii. à saluer et à soutenir l'engagement accru de certains Alliés dans la lutte contre le terrorisme, notamment dans la bande sahélo-saharienne ;

041 SESP 18 F rév.1 fin

III. COOPÉRATION OTAN-UE

- xviii. à continuer à favoriser le développement de la coopération et de la coordination OTAN-UE, et à mettre en œuvre les mesures retenues pour renforcer l'action des pays membres de l'OTAN et de l'UE face aux défis communs et prévenir les doubles emplois ;
- xix. à apporter son soutien à une déclaration conjointe du secrétaire général de l'OTAN, du président du Conseil européen et du président de la Commission européenne dans laquelle l'OTAN et l'UE s'engagent à poursuivre et à approfondir leur coopération, en particulier sur la mobilité militaire en Europe ;
- xx. à renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne et transatlantique et à encourager une coopération accrue entre les industries de la défense ;
- xxi. à veiller à ce que les pays de l'Alliance non membres de l'UE soient associés aussi pleinement que possible aux efforts visant à renforcer la sécurité et la défense européennes, dans un esprit de pleine ouverture mutuelle et dans le respect de l'autonomie décisionnelle et des procédures des deux organisations ;

IV. MODERNISATION DE L'ALLIANCE

- xxii. à maintenir une posture flexible et réactive permettant à l'OTAN de répondre à tous les défis quelle qu'en soit la provenance et de préserver la capacité de l'Alliance à accomplir ses trois tâches fondamentales que sont la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative ;
- xxiii. à améliorer la rapidité et la qualité des procédures de prise de décisions politiques et militaires au sein de l'Alliance pour s'assurer de leur caractère démocratique et pour permettre une appropriation politique des nations et une prise de décision rapide en cas de menace imminente ;
- xxiv. à finaliser sans délai et mettre en œuvre le dispositif d'adaptation de la structure de commandement de l'OTAN, y compris la mise en place des nouveaux commandements et des nouvelles structures, et à leur fournir les effectifs nécessaires ;
- xxv. à continuer d'améliorer et d'appliquer la réponse de l'Alliance aux menaces hybrides et aux cybermenaces conformément à l'engagement pris au sommet de Varsovie ;
- xxvi. à continuer à aider les Alliés à renforcer leur résilience face à la désinformation et aux autres tentatives de fragilisation des processus démocratiques ;
- xxvii. à accroître la compréhension par l'OTAN de la situation dans l'Arctique, notamment grâce à un plus grand partage des informations, à la création d'un groupe de travail sur l'Arctique, à une assistance au développement des capacités de recherche et de sauvetage des Alliés et à des exercices ;
- xxviii. à engager des discussions sur une nouvelle directive politique et un nouveau concept stratégique de l'OTAN pour prendre la mesure des changements fondamentaux qui sont intervenus dans l'environnement de sécurité depuis 2014 et à déterminer la future voie à suivre pour une modernisation de l'OTAN ;

041 SESP 18 F rév.1 fin

- xxix. à encourager de nouveaux progrès dans la mise en œuvre par l'OTAN et les Alliés de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur *Les femmes, la paix et la sécurité*, ainsi que de la résolution 1612 sur *Les enfants et les conflits armés* ;

V. PARTAGE DES CHARGES

- xxx. à reconnaître que, face à la persistance de menaces multidimensionnelles et particulièrement complexes, il est plus que nécessaire que les nations augmentent leurs dépenses de défense en termes réels à mesure que croîtra leur PIB et se rapprochent, d'ici à 2024, de la directive recommandant un niveau de dépenses de défense de 2 % du produit intérieur brut, portent leurs investissements annuels à 20 % ou plus de leur budget de défense total, et se conforment aux directives OTAN agréées en matière de déployabilité et de soutenabilité, comme convenu aux sommets du pays de Galles et de Varsovie ;
- xxxi. à encourager tous les Alliés à continuer de présenter aux pays de l'Alliance, comme convenu, des plans nationaux comprenant des données sur les dépenses de défense, les capacités et les contributions aux missions de renforcement des capacités, aux opérations de l'OTAN et aux autres opérations ;

VI. POLITIQUE DE LA PORTE OUVERTE

- xxxii. à réaffirmer la politique de la porte ouverte de l'OTAN et le droit des partenaires d'opérer des choix indépendants et souverains quant à leur politique étrangère et de sécurité, libres de toutes pressions et contraintes extérieures ;
- xxxiii. à définir une perspective d'adhésion claire pour les pays aspirants et ce, de manière prospective, tout en préservant les critères d'adhésion ;
- xxxiv. à continuer d'apporter à la Géorgie un soutien politique et pratique forts dans son processus d'intégration à l'OTAN et à faire avancer la dimension politique du processus d'adhésion de la Géorgie à l'OTAN
- xxxv. à aider la Bosnie-Herzégovine à créer les conditions qui lui permettront d'activer, sans plus tarder, son premier plan d'action pour l'adhésion ;
- xxxvi. à rappeler l'engagement fort de l'OTAN en faveur de l'intégration euro-atlantique de l'ex-République yougoslave de Macédoine* dès qu'une solution mutuellement acceptable à la question du nom aura été trouvée dans le cadre des Nations unies ;
- xxxvii. à réaffirmer la condamnation par les Alliés de l'annexion illégale et illégitime de la Crimée, de la déstabilisation opérée dans l'est de l'Ukraine, et de l'occupation en cours de territoires géorgiens et ukrainiens par la Russie, et leur soutien total à la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et de l'Ukraine à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues ;
- xxxviii. à réitérer l'appui exprimé en faveur des aspirations de l'Ukraine à l'adhésion ;

* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

041 SESP 18 F rév.1 fin

- xxxix. à continuer d'encourager les pays candidats à accroître leur niveau de préparation tant militaire que politique et à les soutenir en intensifiant les échanges politiques et la coopération militaire ;

VII. RAPPROCHER L'OTAN DE SES CITOYENS

- xl. à redoubler d'efforts, en étroite collaboration avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, pour promouvoir la transparence et une gouvernance efficiente de l'OTAN ainsi que la compréhension, par les citoyens, des défis posés à notre sécurité commune et des exigences qui en découlent, en prêtant une attention toute particulière à la prochaine génération ;
- xli. à accorder une plus grande priorité et à affecter plus de ressources à la division Diplomatie publique de l'OTAN pour accentuer et renforcer l'action de l'OTAN dans les domaines de la collaboration, l'éducation et la communication avec les pays membres et partenaires de l'OTAN et avec les citoyens par le biais des réseaux sociaux et des plateformes traditionnelles des médias.
-